



**Conseil Municipal du 21 mai 2026**  
**Salle du Conseil Municipal à Villemur-sur-Tarn**

**Extrait du Registre des Délibérations**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le 04/06/2026

ID : 031-213105844-20260521-DELIB2026058-DE



## Délibération 2026-058

### **Lancement de la procédure de révision des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZaENR) – Organisation d'une concertation publique**

L'An deux mille vingt-six et le jeudi 21 mai à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Serge MOULET, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 mai 2026.

#### **Présents**

M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, M. Quentin DUROS, Mme Sabrina ROMERO, M. Pierre CRESUT, Mme Jade MALAFOSSÉ, M. Jacques ASO, Mme Laure PICARD, M. Christophe MAZZOLENI, Mme Audrey RAMOND, M. Mickael MOULON, Mme Céline CAMMAS, M. Eric ESPANOL, Mme Brigitte BERTO, M. Frédéric BURGALAT, Mme Sonia GOMEZ, M. Hervé BENECH, M. Guillaume TURROQUES, M. Michel NOT, Mme Nathalie BLATCHE, Mme Florence DELTORT, Mme Christine POMMEREUL, M. Olivier DE BENEDICTIS, Mme Louise MICHARD.

#### **Conseillers ayant donné pouvoir**

Mme Nathalie GILARD a donné pouvoir à M. Serge MOULET,  
M. Jean-Louis LATUGAYE a donné pouvoir à M. Pierre CRESUT,  
Mme Océane HILLAIRET a donné pouvoir à Mme Céline CAMMAS,  
Mme Chloé PLACIER a donné pouvoir à Mme Laure PICARD,

#### **Conseiller absent excusé**

M. Daniel REGIS,

#### **Secrétaire de séance**

M. Mickael MOULON.

**Membres en exercice - 29 | Membres présents - 24 | Pouvoirs - 04 | Membres absents – 01**

## Exposé

### Considérant :

- La motion adoptée ce jour par le Conseil Municipal s'opposant à l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal et privilégiant une transition énergétique adaptée aux spécificités locales, fondée sur la démocratie participative et l'exploitation des ressources disponibles ;

### Considérant :

- La loi n°2023-175 du 10 mars 2023, en son article 15, imposant une concertation publique préalable à toute identification ou révision des ZaENR ;

### Considérant :

- Les recommandations du Plan d'Orientation Stratégique (PAS) du SCOT Nord Toulousain, adopté le 23 juin 2025, ainsi que les retours de la concertation publique de fin 2023, soulignant la nécessité de préserver le cadre de vie et de diversifier les sources d'énergies renouvelables ;

Vu les éléments exposés ci-dessus,

## Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'évoquer** lors des prochaines réunions publiques menées par les référents de quartier l'identification des solutions adaptées au territoire, telles que le solaire, l'hydraulique ou la valorisation des déchets, en cohérence avec les spécificités locales et les attentes citoyennes.  
Ce préalable permettra d'organiser dans les mois qui viennent une concertation publique, en respect des dispositions de l'article 15 de la loi n°2023-175, afin de lancer la révision des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZaENR) sur le territoire communal ;
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

## Résultats du vote

Votants – 28 | Pour – 26 | Contre – 00 | Abstention – 02

Le Secrétaire de séance,

Mickael MOULON



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Serge MOULET